



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Personnel**

Date de l'annonce publique de la séance:  
12.03.2009

Date de la convocation des conseillers:  
12.03.2009

point de l'ordre du jour :  
12C<sub>1</sub>

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 20 mars 2009**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins, Hannen, Huss, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Becker Weidig et Baum, conseillers,

Limpach Marc, secrétaire communal faisant fonction,

**Absents:** Tonnar, échevin, Maroldt, Snel, Roller, Jaerling et Wohlfarth, conseillers

Clement, secrétaire communal

COMMISSARIAT DE DISTRICT

**Le Conseil Communal;**

08 AVR. 2009

Luxembourg

Objet: Primes d'astreinte variables allouées aux fonctionnaires et employés pour l'exercice 2008.

Vu le règlement grand-ducal du 4 avril 1964 portant assimilation des traitements des fonctionnaires des communes, syndicats de communes et établissements publics placés sous la surveillance des communes, à ceux des fonctionnaires d'Etat, tel qu'il a été modifié par la suite,

Vu le règlement grand-ducal du 2 octobre 1992 modifiant la réglementation sur les traitements et sur les pensions des fonctionnaires communaux et notamment l'article 19 du règlement du 4 avril 1964 concernant l'allocation de primes d'astreinte à certaines catégories de fonctionnaires,

Vu les propositions des chefs de service intéressés renseignant les fonctionnaires et employés entrant en ligne de compte et le nombre exact des heures de travail effectivement prestées et donnant droit à une prime d'astreinte,

Vu les calculs effectués par le service du personnel,

Vu l'avis de la commission du personnel du 16 mars 2009,

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après délibération,

d é c i d e  
à l'unanimité

d'allouer pour l'exercice 2008 une prime d'astreinte aux fonctionnaires et employés ci-après désignés et de la fixer comme suit:

**Vu et approuvé**

Luxembourg, le 20.04.09

Pour le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Aménagement du Territoire,  
p.s.d.

Service : Secrétariat  
ESCH Esch/Alzette, le  
25 MAI 2009

COMMISSARIAT DE DISTRICT

19 MAI 2009

Luxembourg